

TFP MONITEUR DE PADEL

Titre reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
RNCP 40260

Réf. PADEL-02

TARIF : 5000,00 euros

Durée

240 heures

Public concerné

Tous publics de + 18 ans

Prérequis

Être titulaire du PSC1

Être licencié FFT

Justifier d'un niveau de pratique en padel :

Être capable de justifier à l'entrée en

formation d'un niveau de jeu équivalent aux

premiers 10% du classement fédéral (hors

assimilation fédérale). Il est procédé à la

vérification de cette exigence préalable au

moyen d'une attestation de licence FFT

justifiant d'un classement dans les 10% du

classement FFT padel (hors assimilation

tennis)

Être âgé(e) de 18 ans minimum

Être capable d'attester de sa capacité

physique à enseigner le padel

Positionnement

Autoévaluation, conduite de séance,

démonstration, entretien

Effectif par session

6 mini > 16 maxi

Niveau

TFP de niveau 4

Modalité

Formation en présentiel et distanciel

Lieux

Centre de Ligue Corse

Route des sportifs 20290 LUCCIANA

Intervenants

Brice BERNARD – TFP/DESJEPS

Elodie INVERNON – TFP

L'équipe technique des TFP des clubs

Corse

Financement

Plusieurs possibilités de financement selon
votre statut (bénévoles, salarié ou demandeur
d'emploi).

Offre tarifaire et devis sur demande.

Contact

MORILLON Alan

alan.morillon@fft.fr

Objectifs

Cette formation vise à obtenir le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) de Moniteur de Padel
Le titulaire du TFP mention « Padel » a le titre de « Moniteur de Padel »

Dans le respect des normes de protection des publics et dans la transmission des valeurs
éducatives, le moniteur de padel :

- Anime et met en œuvre des actions de développement pour sa structure
- Encadre tout public, en sécurité, en cours collectifs et individuels
- Assure, en sécurité, l'entraînement des compétiteurs du club

Métiers préparés ou emplois visés

Encadrement du padel à tous niveaux, dans toute structure, et auprès de tous les types de
public.

Compétences Développées

Bloc de compétences n°1 (BC1) : « concevoir et mettre en œuvre un projet de développement
du padel au sein d'une structure »

Bloc de compétences n°2 (BC2) : « organiser et promouvoir des activités d'enseignement et de
développement du padel au sein d'une structure »

Bloc de compétences n°3 (BC3) : « préparer et encadrer des séances d'enseignement du padel
en sécurité »

Programme

Bloc de compétences n°1 (BC1)

Conception d'un projet de développement du padel

Mise en œuvre d'un projet de développement du padel

Bloc de compétences n°2 (BC2)

Information et communication sur le padel et les activités proposées au sein de la structure

Organisation et gestion des activités d'enseignement et de développement du padel

Organisation des tournois et championnats de padel

Bloc de compétences n°3 (BC3)

Conception de séances d'enseignement du padel

Encadrement de séances d'enseignement du padel

Modalités Pédagogiques

Mises en situation, démonstrations, co-constructions, apports théoriques.

Moyens Pédagogiques

Salle de réunion, vidéoprojecteur, caméra, pistes de padel, matériels pédagogiques.

Modalités de Certification

Elaboration d'un cycle de séances de padel

Entretiens oraux

Enseignement d'une séance de padel

Élaboration de productions écrites dans le cadre de son alternance

Présentation d'un projet de développement de padel

Attribution Finale

TFP moniteur de padel.

Titre reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)